

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

Réunion du 11 juin 2026

Convocation du 27 mai 2026



Délibération C/26-18

Le Comité Syndical de Territoire d'énergie 90 s'est réuni en séance publique ordinaire le onze juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, à l'UTBM de Belfort, sur convocation du Président.

Etaient présent(e)s :

ALLIMANN Jérôme - BAILLIF Marie-Josée - BAPST Vanessa - BATAILLE Arnaud - BEKHEIRA Michel - BENISID Djamel - BITSCH Simon - BOILEAU David - BOURQUARD Jonathan - BOURQUARDEZ Mathieu - BOUSBAINE Farid (*jusqu'à 18h45*) - BRESSON Gérard - CESCO Bruno - CHARRON Mickaël - CHARTAUX Caroline - CHENUT Roger - CHOPARD Makara - CLAVEQUIN Jean-Pierre - COCHET Franck (*pouvoir de Stéphane FLUCKIGER*) - COLOMBIE Nathalie - CONSTANTINI Fabienne - CORDIER Benoît - CORTI Robert - CORTINOVIS Gilles - DAVID Emmanuel - DELIMOGE Sylvain (*pouvoir de Gilles MULLER*) - DEMOUGE Cyrille - DERNONCOURT Cédric - DOUCEY Xavier - DUBOIS Régis - DUCROZ Eric - DUPONT Jean-Michel - FERRIOT Mickaël - FRESET Valérie (*pouvoir de Francis COURBOT*) - GASSER Claudine - GAUMEZ Pascal - GAVOILLE Richard - GEBEL Joseph - GERARD Jacques - GIDA Jean-Philippe - GODEAU Jean-Pierre - GOURONNEC Alain - GREGUOR Olivier - HECKEL Nicole (*pouvoir de NGUYEN DAI Luc*) - HENZELIN Michel - HOARAU Benjamin - JARDOT Nicolas - JEIMI Samir - JOLIVET Romain - JUHASZ Elisabeth - KLEIBER André - KOKCU Ethem - LACAZE Sébastien - LAINE Thierry - LAMARE Gisèle - LECHINE Jean-Baptiste - LEPAGE Séverine - LEGROS Philippe - LOERCHER Stéphanie - LUTHY Damien - MARTIN Danielle - MICHELAT Isabelle - MICHELI Evelyne - MIOTTE Arnaud (*pouvoir de Jean-Daniel HEIDET*) - MOUHOT Carine - MUNIER Daniel - MURAT Mickaël - NICLOSSE Kévin - NICOT Francine - OLECH Robert - PAQUIT Philippe - PARTY Claude - PATAILLOT Grégory - PEDRO Lopez - PETERSCHMITT David - PFHURTER Florence - PIEMONTESE Sébastien - PRENAT Pascal - PRENEZ Roland - RAMEY Eric - RICHE Emmanuel - RIO Eric - ROUSSE Frédéric - SACKSTEDER Didier - SARRET Claudine - SCAPIN Mélinda - SENE Claire - SOUSTELLE Christophe (*à partir de 18h45*) - STABILE Marie - THOMAS Alex - TISSIER Michel - URRUTIA Yoane - VIVOT Sébastien -- WIDMER Eric - YODER Denise - ZEKKAN Nadia

Etaient excusé(e)s :

BEAUFREZ Laurent - BELIN Jackie - CARVALHO José - COURBOT Francis (*pouvoir à Valérie FRESET*) - DAVAL Coralie - DEFACHE Gael - FLUCKIGER Stéphane (*pouvoir à Franck COCHET*) - GONZALEZ Manuel - HAMLIL Hamid - HEIDET Jean-Daniel (*pouvoir à Arnaud MIOTTE*) - LAURENT Philippe - MADRU-PARCHEMINEY Dorothée - MANCILLA Lionel - MANGIN Eric - MARCONNET Didier - MARTINEZ Jean - MULLER Danielle - MULLER Gilles (*pouvoir à Sylvain DELIMOGE*) - MUNIER Bruno - NGUYEN DAI Luc (*pouvoir à HECKEL Nicole*) - PAYSAN Sébastien - PRASSEL Léo - PY Emmanuelle - VAUDOUX Céline

Absents non excusés(es) :

BARLIER Gabriel – BATISSE Arnaud - BLONDE Marc - BOUCARD Ian – BOUILLOT Nathael – BOURGEOIS Marina - BOURQUIN Jean-Luc – CHEVALIER Yoan - CODDET Christian - CORDIER Aurélien – DEGOUL Samuel - DINET Monique – GARNIER Philippe - GHADDAR Abdallah – GRANDHAYE Alexis – JACQUEMIN Roland - MARI Maxime – MARQUIS Philippe – MARTIN Bruno - PACAUD Pierre - SALOMON Michèle – SANDERRE Jean-Jacques – TAPIE Yann - THEUBET Camille – VALLET Xavier -VOELIN Gilles – VOILAND Nicolas - WEISS Eric – ZUPRANSKI Aurélien

95 délégué(e)s présent(e)s -24 délégué(e)s excusé(e)s dont 6 représenté(e)s par leur suppléant(e)- 29 délégués non excusés - 5 pouvoirs

Le nombre de suffrages exprimés maximum est donc de 100

Assistaient :

CREANTOR Philippe - GAIFFE Eliane – GAILLARD Christian - GASSER Christian - SOUSTELLE Christophe (jusqu'à 18h45)
LOMBARD Nathalie – WIEDER Christelle

Désignation des représentants du syndicat au Comité Régional de l'Énergie (CRE)

Vu

- ✓ le Code de l'énergie, notamment l'article L.141-5-2 instituant les Comités régionaux de l'énergie ;
- ✓ le décret n° 2023-35 du 27 janvier 2023 relatif à la composition, aux missions et au fonctionnement des Comités régionaux de l'énergie ;
- ✓ les statuts du syndicat ;
- ✓ la demande du préfet de région sollicitant la proposition des représentants du syndicat au sein du Comité régional de l'énergie ;

Considérant

- que le syndicat, en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE), siège au sein du collège des collectivités territoriales du CRE ;
- qu'il appartient au comité syndical de désigner les représentants du syndicat qui seront proposés au préfet de région pour nomination par arrêté ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

1- Désignation des représentants du syndicat

Le comité syndical désigne les représentants suivants pour siéger au Comité Régional de l'Énergie (CRE), au titre du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- Monsieur Arnaud MIOTTE, membre titulaire, Président de Territoire d'Énergie 90, délégué de la commune de Fousse-magne
- Monsieur Claude PARTY, membre suppléant, Vice-Président de Territoire d'Énergie90, délégué de la commune de Vescemont.

Les représentants sont désignés pour la durée du mandat du Comité régional de l'énergie, soit six ans, conformément au décret du 27 janvier 2023.

2- Transmission au préfet de région

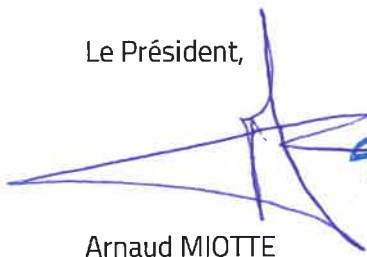
La présente délibération sera transmise au préfet de région, accompagnée des coordonnées des représentants désignés, afin de permettre leur nomination par arrêté préfectoral, conformément à la procédure prévue par le décret n° 2023-35.

3- Exécution

Le président du syndicat est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission aux services de la préfecture de région.

Meroux-Moval le 15 juin 2026

Le Président,



Territoire d'énergie 90
1 avenue de la Gare TGV
Tours 5 - La Jonxion 1
90400 MEROUX

Arnaud MIOTTE